



AQUATHLON SERIES

29.10.2022

- Aquathlon 6/8 ans : 50m nat/0,5km de course
- Aquathlon 9/11 ans : 100m nat/1km de course
- Aquathlon series : 3 manches -> 200m nat/1,5km de course

INSCRIPTIONS

www.tahititriathlon.pf

RENSEIGNEMENTS

dirtech.cnp@mail.pf

87 78 46 00



Piscine Pater
à partir de 13h00





Chapitre 1 – Dispositions Générales

L'Aquathlon séries est organisé par le Cercle des Nageurs de Polynésie sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **samedi 29 octobre 2022** à la piscine Pater à Pirae.

Article 2 : Les organisateurs et/ou la FTTRI se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

Article 3 : Epreuves ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :

- Aquathlon 6-8 ans -> 50m de natation et 500m de course à pied
- Aquathlon 9-11 ans -> 100m de natation et 1km de course à pied
- Aquathlon séries (*imité à 36 concurrents*) -> 3 manches de 200m de natation et 1,5km de course à pied

* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

Chapitre 2 – Programme

Le samedi 29 octobre 2022 :

13h00 : Ouverture du secrétariat d'émargement

13h45 : Ouverture du parc pour l'épreuve « Aquathlon séries » 1ère manche

14h00 : Départ de la 1ère manche de l'Aquathlon séries

14h15 : Ouverture du parc pour l'épreuve 6/8 ans et 9/11 ans

14h30 : Départ de l'aquathlon 6/8 ans

14h45 : Ouverture du parc pour l'épreuve « Aquathlon séries » 2ème manche

15h00 : Départ de la 2ème manche de l'Aquathlon séries

15h15 : Départ de l'aquathlon 9/11 ans

15h30 : Ouverture du parc pour l'épreuve « Aquathlon séries » 3ème manche

15h45 : Départ de la 3ème manche de l'Aquathlon séries

Au alentour de 16h00 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves



Chapitre 3 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire uniquement via le site internet de la Fédération Tahitienne de Triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Pas de remboursement en cas d'absence ou de blessure.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 28/10/2022 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTRI
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 22/10/2022 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 28/10/2022 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

| Courses | Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions | Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement) | Engagement le jour de l'évènement |
|-------------------------------|---|---|---|
| Aquathlon 6-8 ans | 500 xpf | 750 F | Pas d'engagement le jour de l'évènement |
| Aquathlon 9-11/12 ans* | | | |
| Aquathlon Séries | 1500 xpf | 2000 F | |

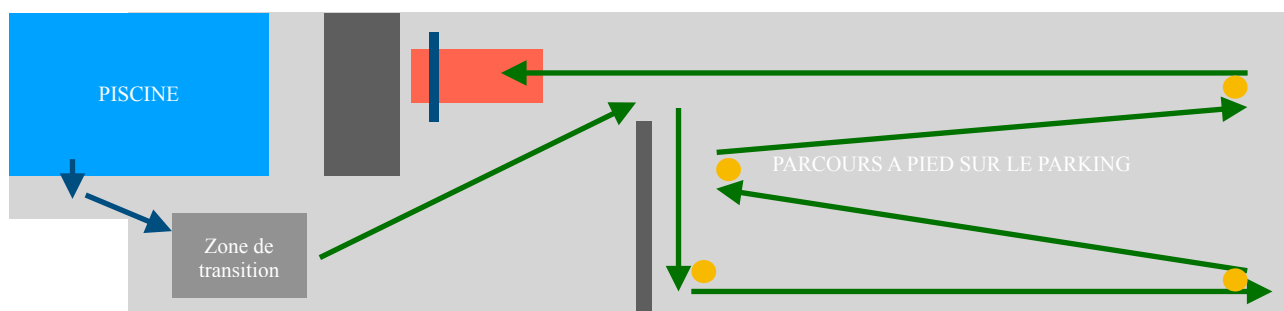
Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

| Courses | Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions | | Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement) | | Engagement le jour de l'évènement |
|-------------------------------|---|------------------------------|---|------------------------------|---|
| Aquathlon 6-8 ans | 500 F | + 250 F de licence journée | 750 F | + 250 F de licence journée | Pas d'engagement le jour de l'évènement |
| Aquathlon 9-11/12 ans* | | | | | |
| Aquathlon Séries | 1 500 F | + 1 000 F de licence journée | 2 000 F | + 1 000 F de licence journée | |



Chapitre 4 - Parcours des épreuves 6-8 ans & 9/11 ans



- L'Aquathlon consiste à réaliser seul ou en équipe un parcours enchaînant natation et course à pied.
- L'enchaînement s'effectue sans aide extérieure et sans arrêt du chronomètre lors du changement de discipline (transition).
- La natation se déroulera dans la piscine de Pater.
- L'aire de transition sera positionnée sur la partie herbeuse à proximité de la piscine et des bacs en plastique feront office d'emplacement pour les athlètes.
- La course à pied se déroulera sur le parking en face de la piscine Pater avec un parcours délimité par des barrières et des plots.

Chapitre 5 - Classement et récompenses

| Courses | Podiums |
|---------------------------|---|
| Aquathlon 6-8 ans | Tous les 3 premiers de chaque année d'âge se verront récompenser |
| Aquathlon 9-11 ans | Tous les 3 premiers de chaque année d'âge se verront récompenser |
| Aquathlon séries | Les 3 premiers de chaque sexe, toutes catégories confondues, ayant cumulé le meilleurs temps par addition des 3 manches, se verront récompenser |

Chapitre 8 - Responsabilité

Les concurrents acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.



Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site et sur l'ensemble des parcours proposées, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 10 - Droit à l'image

Le concurrent accepte l'utilisation de photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le concurrent peut refuser son droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.